

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT MARS (20/03/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mars 2026, sous la présidence de Madame SCHATTEL, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**

Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Luc PORTES, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**

M. Gilles BENECH, Mme Sabine BEORCHIA, M. Olivier ORSEL, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Isabelle CLAVE, M. Frédéric MARCHAL, Mme Marie-France CABOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Arlette CAZORLA, M. Alain REINALDOS, Mme Ghislaine MARTY, M. Titouan LEHOUCQ, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, Mme Séverine LAURENT, M. Philippe FARGUES, M. Alexandre CAPOULADE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTE : 1

M. FRAUNIE Francis (Représenté par Madame Séverine LAURENT), **Conseiller Municipal**.

Monsieur Titouan LEHOUCQ est nommé secrétaire de séance.

15 – 20 Mars 2026

15. Election d'un délégué et son suppléant en charge des questions de défense

Rapporteur : Monsieur Olivier ORSEL

Note de synthèse

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que suite au renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner un délégué en charge des questions de défense et son suppléant.

Projet de délibération

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction ministérielle du 08 janvier 2009, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée – Nation grâce aux actions de proximité,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un délégué et son suppléant,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

ARTICLE 1 : De procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués en charge de la défense.

A l'Unanimité

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'issue des votes, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se porte candidat : M. Jérôme POUGNAND.

A obtenu :

M. POUGNAND Jérôme 27 VOIX

6 abstentions de vote

M. Jérôme POUGNAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué titulaire.

Délégué suppléant : Se porte candidat : M. Olivier ORSEL

A obtenu :

M. ORSEL Olivier 27 VOIX

6 abstentions de vote

M. Olivier ORSEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

A ETE ELU DELEGUE TITULAIRE EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

M. JEROME POUGNAND

A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

M. OLIVIER ORSEL

Pour copie conforme
Moissac, le 21 mars 2026

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,



Titouan LEHOUCQ